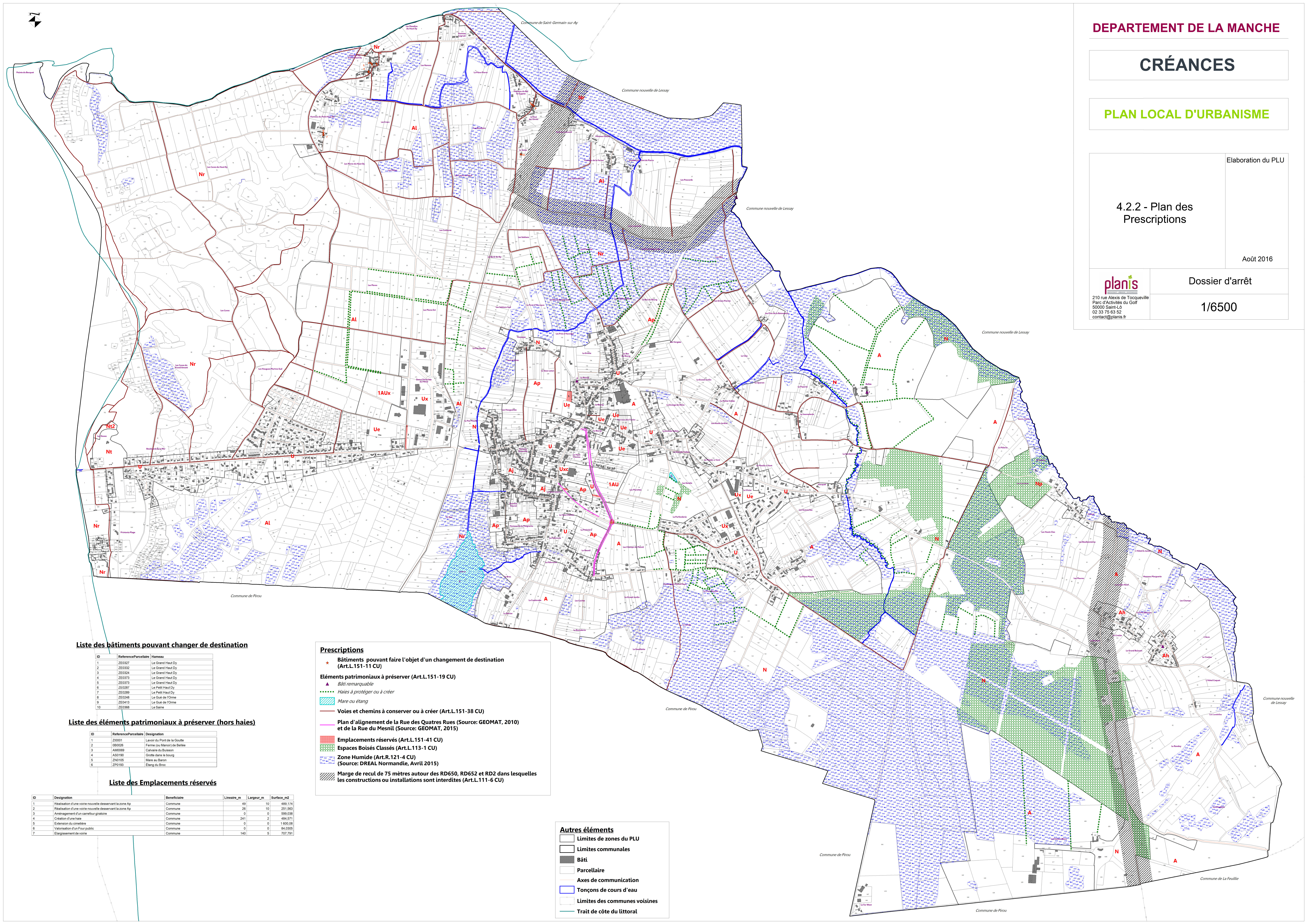




Liste des bâtiments pouvant changer de destination

ID	ReferenceParcelaire	Hameau
1	ZE0327	Le Grand Haut Oy
2	ZE0332	Le Grand Haut Oy
3	ZE0324	Le Grand Haut Oy
4	ZE0373	Le Grand Haut Oy
5	ZE0373	Le Grand Haut Oy
6	ZE0287	Le Petit Haut Oy
7	ZE0289	Le Petit Haut Oy
8	ZE0248	Le Gué de l'Orme
9	ZE0413	Le Gué de l'Orme
10	ZE0368	Le Saing

Liste des éléments patrimoniaux à préserver (hors haies)

ID	ReferenceParcelaire	Designation
1	ZJ0001	Lavoir du Pont de la Goutte
2	0B0026	Ferme (ou Manoir) de Bellée
3	AM0069	Calvaire du Buisson
4	AS0190	Grotte dans le bourg
5	ZN0105	Mare au Baron
6	ZP0193	Étang du Broc

Liste des Emplacements réservés

ID	Désignation	Bénéficiaire	Linéaire_m	Largeur_m	Surface_m2
1	Réalisation d'une voirie nouvelle desservant la zone Ap	Commune	49	10	493.174
2	Réalisation d'une voirie nouvelle desservant la zone Ap	Commune	26	0	251.563
3	Aménagement d'un carrefour giratoire	Commune	0	0	599.038
4	Création d'une base	Commune	241	2	484.571
5	Extension du cimetière	Commune	0	1 600.09	
6	Valorisation d'un Four public	Commune	0	0	84.9005
7	Élargissement de voirie	Commune	140	5	707.791

Prescriptions

- ★ **Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination**
(Art.L.151-11 CU)

Eléments patrimoniaux à préserver (Art.L.151-19 CU)

- Haies à protéger ou à créer

-
- Mare ou étang*

- **Voies et chemins à conserver ou à créer (Art.L.151-38 CU)**

- Plan d'alignement de la Rue des Quatres Rues (Source: GEOMAT, 2010)
et de la Rue du Mesnil (Source: GEOMAT, 2015)

- Emplacements réservés (Art.L.151-41 CU)

- **Espaces Boisés Classés (Art.L.113-1 CU)**

- Zone Humide (Art.R.121-4 CU)**
(Source: DREAL Normandie, Avril 2015)

-  Marge de recul de 75 mètres autour des RD650, RD652 et RD2 dans lesquelles les constructions ou installations sont interdites (Art.L.111-6 CU)

Autres éléments

-  Limites de zones du PLU
 Limites communales
 Bâti
 Parcellaire
 Axes de communication
 Tonçons de cours d'eau
 Limites des communes voisines
 Trait de côte du littoral